



# Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 27 JUIN 2024**

**OBJET : ENVIRONNEMENT**

3) Chauffage urbain - Régie Ivryenne de Chaleur  
Transfert de gestion des installations

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20240627-DEL20240627\_3-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

**ETAT DE PRESENCE POINT 3**

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	32
Absents représentés.....	9
Absents excusés.....	5
Absents non excusés. ....	3

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT SEPT JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**ETAT DE PRESENCE POINT 3**

**PRÉSENTS**

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme PIERON, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, M. BOUILLAUD, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS**

Mme PETER, Conseillère municipale, représentée par M. MARCHAND,  
M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,  
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par M. PECQUEUX,  
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD,  
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,  
M. HARDOUIN, Conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,  
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par M. PRIEUR,  
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,  
M. OURABAH-BERTOUT, Adjoint au Maire, représenté par M. GASSAMA.

**ABSENTS EXCUSÉS**

M. MOKRANI, Conseiller municipal,  
Mme DIARRA, Conseillère municipale,  
M. BAMBA, Conseiller municipal,  
M. DANSOKO, Conseiller municipal,  
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

**ABSENTS NON EXCUSÉS**

Mme LE FRANC, Conseillère municipale,

M. AUBRY, Conseiller municipal,  
Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



## ENVIRONNEMENT

3) Chauffage urbain - Régie Ivryenne de Chaleur  
Transfert de gestion des installations

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29, L.2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-52 et L.2224-38,

vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.2123-3 à L.2123-6 et R.2123-10,

vu sa délibération du 19 octobre 2023 approuvant la création d'un établissement public industriel et commercial avec autonomie financière et personnalité morale pour assurer la gestion du service public de chauffage urbain qui prendra le nom de « Régie ivryenne de chaleur »,

considérant qu'il convient de procéder au transfert de gestion des installations du réseau de chaleur dépendant du domaine public de la Collectivité à la « Régie Ivryenne de Chaleur »,

vu l'annexe 1 « Biens de retour » à l'avenant 16 de la délégation de service public « Ivry Centre-ville », ci-annexée,

### DELIBERE

Adopté à la majorité  
par 39 voix pour, 2 abstentions

**ARTICLE UNIQUE** : APPROUVE le transfert de gestion de tous les ouvrages et équipements constitutifs des « Biens de retour », listés dans l'annexe 1 à l'avenant n°16 de la délégation de service public « Ivry Centre-ville », à la « Régie Ivryenne de Chaleur ».

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE - 4 JUIL. 2024

RECU EN PREFECTURE

LE - 4 JUIL. 2024

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE - 4 JUIL. 2024

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20240627-DEL20240627\_3-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024